

MEETING MINUTES

Compte rendu de la réunion :	Concertation régionale Louvain		
Date de la réunion	28.11.2018		
Réf. :	Meeting Minutes		
Compte rendu rédigé par :	Gauthier Weyns	Le :	

Entreprise/ Organisation :	Nom :	Présents
AGD&A	Sophany Ramaen	Excusé
AGD&A	Bart Engels	X
AAD&A	Bart Vleugels	X
AAD&A	Sandy De Prins	X
AAD&A	Karolien Landsheer	Excusé
AGD&A	Patrick Jodlowski	X
AGD&A	Dorothy Cardoen	Excusé
AGD&A	Sven Spreutels	X
AGD&A	Godelieve Hendrickx	X
ACB	Geert Keirens	Excusé
WFS	Stijn Op de Beeck	X
Swissport Cargo Services	Luc Goethals	X
Brussels Airport Company	Marc Bogaerts	X
Panalpina-Adelantex	Erik Huenaerts	Excusé
DHL Aviation	Gerrit De Sterck	X
DHL Global Forwarding	Frederick Verdickt	X
Président ACB	Peter Goossens	X
Aviapartner	Paul Van Den Bulck	X
BDP international	Bart Mariën	X
Forwarder Cluster	Danny Proost	Excusé
MSE	Pascal Vanneste	Excusé
Landmark Global	Peter Smet	Excusé
Forwarder Cluster	Dirk Coppens	X
Gosselin Group	Ronald Baes	Excusé
Crossroad Communications	Bjorn Bollingh	Excusé
Descartes	Dirk Ceulemans	Invité

Prochaines réunions :

- ACB Douane Comité de pilotage : 18/01 10h-12h MR 2
- Concertation régionale : 25/01 10h-12h MR 5

1. Introduction

Le but de la présente réunion est de fournir une mise à jour sur ECS et sur les différents points d'action déjà définis, et de traiter les nouveaux points portés à l'ordre du jour.

Ordre du jour

- Procédure d'urgence NCTS
- Sortie de marchandises
 - ECS
 - Application Douane
 - Tests relatifs à l'avis de transfert
 - Procédure d'urgence
- Autorisation 24/7 pour les transports supplétifs fret aérien – par compagnie aérienne – limitée à 1 an
Autorisation de chargement conjoint de fret aérien et transport routier dans un même camion – par compagnie aérienne – limitée à 1 an
- Directives sur les preuves alternatives
- (ENS checks (On hold))
- Contrôle Douane secured area/DGTA
- Autorisation IST : réévaluation
- Groupe de travail E-commerce ACB – Be-Gate
- Visite Kristian Vanderwaeren
- Vision 2019
- Divers
 - Déménagement douane (703 – 705)
 - Projet pilote contact moment de contrôle

2. Points d'action

Procédure d'urgence NCTS

Après une panne du système NCTS le 20 septembre 2018, un nouvel incident a eu lieu le 24 novembre. De nouveau, la communication à ce sujet ne s'est pas déroulée de manière optimale.

- Panne NCTS vers 01h
- Le vérificateur local n'a pas pu prendre de décision
- Procédure d'urgence en vigueur à partir de 5h20

Remarques de la communauté :

- Communication : point de contact central local / n° de téléphone spécifique souhaité
- Décision procédure d'urgence : peut-elle être prise plus rapidement ? Procédure d'urgence locale BRUcargo (au lieu de nationale ou par entreprise) ?

L'application web fonctionnerait correctement. Communication concernée par téléphone ; le helpdesk est disponible de 8h à 18h, ensuite, on peut faire appel au service de garde. Bart Vleugels partage encore le numéro de téléphone spécifique avec la communauté.

- On n'est transféré sur le téléphone de garde qu'à la fin du message automatique !
- Le helpdesk doit pouvoir être joignable avec un numéro reconnaissable !

La douane régionale doit pouvoir appeler un service central

- Seulement si urgent → numéro interne

En général, les fournisseurs IT connaissent le problème de NCTS. Le système ralentit généralement juste avant une panne. La détection du problème se fait souvent par un fournisseur IT, mais l'annonce d'une procédure d'urgence prend généralement du temps. Le helpdesk doit pouvoir rapidement être transféré vers des personnes techniques de la douane pour validation du problème.

Les problèmes avec NCTS ont déjà aussi été cités dans le groupe de travail Communication (avec un accent mis sur la communication à ce sujet).

Une demande pour procédure d'urgence peut être demandée par entreprise, mais la douane vérifie bien si la demande était faite à juste titre.

Une mise à jour suivra lors de la prochaine concertation régionale.

Action :	Responsable	Date limite
Numéro (/e-mail) Helpdesk dans le cas d'urgence = ?	AGD&A	25.01.2019
Mise à jour panne NCTS - communication, procédure d'urgence, etc.	AGD&A	25.01.2019

Sortie de marchandises

ECS - Export Control System



En ce qui concerne la connexion volontaire, temporaire, supplémentaire à BRUcloud pour un apurement accéléré des déclarations à l'exportation, 31 connexions sont tout à fait opérationnelles.

En octobre 2018, l'application douanière a traité 68,5% du flux total des avis de notification à Brussels Airport.

Phase II : Avis de transfert

Le fournisseur IT d'Aviapartner fournit toujours l'avis 7 provenant du Flux ECS directement au GHA. Ceci est considéré comme une procédure provisoire. On contourne ainsi la réponse avis 6. La douane n'est pas en mesure d'envoyer l'avis 7 elle-même à cause du manque de progrès. La phase suivante d'ECS est uniquement possible si ce problème est résolu.

Une description de la Phase II ECS avec la méthode de travail actuelle, la nouvelle méthode (phase II ECS) et la solution proposée pour l'industrie est transmise à la Douane (Patrick J.) qui transmettra ce document à Klara P.

Les fournisseurs IT se demandent si de nombreuses adaptations devront être apportées aux systèmes pour atteindre une solution. Ils peuvent aussi transférer toutes les copies de l'avis de transfert au Ground Handler. Le Forwarder ne transfère en effet que les envois approuvés.

Une correction est-elle apportée en cas d'avis 9 ? Si l'avis 6 positif est transmis au GHA, peut-on encore tenir compte de l'avis 9 ?

Aviartner et DHL effectueront éventuellement un nouveau test par lequel l'avis 8 sera envoyé lors d'un transfert refusé. Quelle sera la réponse ?

En janvier 2019, un meeting avec BAC, les GHA et IT est prévu pour trouver une éventuelle solution.

On a également posé la question de savoir si la Phase II d'ECS commencerait effectivement l'année prochaine. Pour cela, il faudra que le système de douane soit actif, ou une autre solution devra être activée (BRUcloud?).

Action :	Responsable	Date limite
Test Aviartner / DHL avis 8	Aviartner : Paul Van den Bulck DHL : Frederick Verdickt	25.01.2019
Meeting solution technique Avis de transfert	BAC, GHA, IT, ACB	25.01.2019

Procédure d'urgence ECS

Lors d'une réunion précédente, une procédure d'urgence potentielle a été proposée par Marc Bogaerts. La douane a réagi de manière positive et devrait adapter cette proposition en interne.

Dorothy Cardoen prend contact avec Marc B. pour clarifier la procédure.

Action :	Responsable	Date limite
Dorothy C. contacte Marc B.	AGD&A : Dorothy Cardoen	25.01.2019

Marchandises introduites : Comptabilité marchandises DSDT

Autorisation 24/7 pour les transports supplétifs fret aérien – par compagnie aérienne – limitée à 1 an

+ Autorisation de chargement conjoint de fret aérien et transport routier dans un même camion – par compagnie aérienne – limité à 1 an

Le département central législation de l'AGD&A confirme qu'une simplification est possible pour le fret ferroviaire, maritime, aérien, mais pas pour le transport routier de marchandises. Cela vaut également pour le transport routier remplaçant le transport aérien. On devra chercher une autre solution pendant la période transitoire jusqu'à 2022 (upgrade NCTS). Une autorisation peut être demandée par la compagnie aérienne si le GHA introduit sa demande avec un courrier accompagnateur de la compagnie aérienne.

Une note émanant de la douane suivra encore concernant les attentes à ce sujet. La douane aurait aussi aimé recevoir une liste comportant des compagnies aériennes par GHA.

Action :	Responsable	Date limite
Note attentes	AGD&A : Godelieve Hendrickx	25.01.2019
Envoyer la liste comportant les compagnies aériennes à la douane	Aviartner, Swissport, WFS	25.01.2019

Directives sur les preuves alternatives

Une note relative aux « Preuves alternatives pour transit » a été publiée sur le site du Forum national. Cette note est disponible via <https://www.nafora.be/fr/nouvelles/23082018-preuves-alternatives-pour-transit>

La communauté a fait remarquer que le délai légal de 24 h est très strict. Un passage du vendredi au lundi devrait être prévu (72 h). La douane signale que dans la pratique, une transition 72h est appliquée.

Une remarque relative au formulaire d'amende a aussi été formulée ; celui-ci serait en effet rédigé sur la base de l'ancienne législation. La douane examine cela en interne.

Action :	Responsable	Date limite
La douane examine le formulaire d'amende	AGD&A	25.01.2019

Contrôle Douane secured area/DGTA

Au sein de la communauté, une imprécision est toujours présente quant à la réglementation stricte de la DGTA concernant l'accès à un « secured area ». À cet égard, la douane est-elle considérée comme un tiers ? Si c'est le cas, la douane ne peut tout simplement pas avoir un accès libre à un « secured area ».

Cependant, la douane nuance cela étant donné que les autorités comme la Police fédérale, la Sûreté de l'État et la douane elle-même disposent d'un statut spécial, de ce fait, d'autres règles s'appliquent.

Il s'agit cependant d'une discussion entre la Douane et la DGTA, à un plus haut niveau. Si la DGTA planifie un moment de concertation, Air Cargo Belgium aimerait y participer.

Autorisation IST : réévaluation

Les agences doivent établir un document T1 en cas de transfert entre IST.

Les GHA constituent une exception à cela. En cas de transfert de GHA vers une agence, un suivi est établi, mais grâce aux avis de transfert, les envois peuvent également être contrôlés électroniquement.

On a posé la question quant à savoir si ce sujet est repris dans le nouveau GCB. Ce sujet serait repris lors de la révision du GCB, mais cela signifie qu'il y en a encore pour longtemps. Si nous voulons trouver une solution à court terme, on devra quand même trouver une solution intermédiaire.

La Freight Management App est citée de plusieurs côtés. Il s'agit de l'Application BRUcloud (en construction) qui permettra un suivi numérisé (entre le GHA et Forwarder). Vu le focus sur l'importation et le suivi (entre les agences), ce sujet semble parfaitement correspondre au cadre de la FMA App.

Si certaines conditions sont respectées par la douane, comme la limitation aux IST valables (liste Louvain), la douane ne voit pas de problème immédiat.

La Douane et le Groupe de pilotage Numérisation examinent cette proposition de manière plus approfondie.

Action :	Responsable	Date limite
ACB examine la proposition de FMA	ACB	25.01.2019

Groupe de travail E-commerce ACB - Be-Gate

Les questions suivantes ont été posées par le groupe de projet Be-Gate ACB :

- La sélection douane n'est pas libérée avant que l'appareil ne soit arrivé
 - Est-ce que c'était possible auparavant pour un traitement opérationnel plus rapide ?
 - Par ex. entrée espace aérien belge / européen
 - Au port maritime, on utilise une bouée
- On parle de 2 systèmes : Adis & Be-Gate
 - Est-ce que les deux systèmes fonctionnent toujours en parallèle ?
- La Région Liège souhaiterait progresser plus rapidement
 - Conditions équitables de concurrence lors du lancement Be-Gate ?
- Autorisation déclaration simplifiée
 - À encore mettre en ordre par les pilotes. Déjà commencer provisoirement ?
 - À Liège : bien en possession d'une telle autorisation ?
- Meeting IT technique entre groupe de travail et douane
 - Provisoirement, aucune réaction

La Douane confirme qu'il ne restera qu'un seul système et qu'il s'agit de Be-Gate. Les conditions équitables de concurrence sont aussi un facteur important pour la douane.

On peut contacter Veerle Dierendonck - et pas la succursale de Zaventem - pour introduire la demande pour l'autorisation de déclaration simplifiée.

Début décembre, Veerle Dierendonck a écrit une note relative à ce projet.

Bruno De Clercq (AGD&A) effectue le suivi au niveau régional et national et fait rapport à Bart Vleugels.

divers

Visite Kristian Vanderwaeren

La visite de Kristian Vanderwaeren, Administrateur général de la Douane, lors de laquelle il viendra présenter le nouveau plan de management à BRUcargo est reportée en raison d'un voyage d'affaires.

Le meeting est déplacé au mercredi 6 février selon le même concept que celui communiqué auparavant.

Vision 2019

La question relative au renouvellement dans la Concertation régionale a été posée par le groupe de pilotage Douane ACB. Certains points à l'ordre du jour sont là depuis longtemps. La communauté souhaite remettre l'accent sur l'innovation et sur une collaboration rapide avec la douane. Nous organiserons éventuellement un brainstorming sur l'innovation/l'optimisation pour rendre les processus plus efficaces du point de vue du projet pour tout le monde à l'aéroport. Dans ce cadre, il est conseillé de chercher des points à l'ordre du jour qui peuvent être traités au niveau régional, vu que nous sommes souvent stoppés au niveau des points nationaux à l'ordre du jour.

La douane déménage à BRUcargo

Le déménagement vers le bâtiment 705 s'est bien déroulé.

Projet pilote contact douane moments de contrôle

En janvier, la douane a lancé le projet pilote relatif au contact des contrôles. Pour le moment, la chambre de régie est le point de contact dans ce cadre. À l'avenir, la chambre de régie suivrait encore la communication relative aux contrôles, mais serait ensuite transmise à un expert qui exécuterait le contrôle effectif. Cet expert gèrera les documents et prendra directement un rendez-vous avec le responsable par entreprise. La chambre de régie détermine la distribution des contrôles parmi les experts. À cet effet, un avis formaté serait rédigé pour transmettre à l'agence concernée l'expert responsable du contact et de la gestion des documents.

Si l'on rencontre des problèmes, on peut contacter la douane (Patrick). Une note suivra. Une évaluation aura lieu lors de la concertation régionale du 25 janvier.

Planning 2019

En 2019, les réunions de la Concertation régionale auront lieu les :

- 25.01.2019
- 29.03.2019 (sous réserve)
- 31.05.2019 (sous réserve)
- 26.07.2019
- 27.09.2019
- 29.11.2019

BREXIT

On propose de mettre le BREXIT à l'ordre du jour vu la date limite imminente.

Ce sujet est repris à l'ordre du jour de la prochaine réunion.